



Service
Enfance-Jeunesse

JOURNEE DU 26 MAI 2017

Votre enfant pourra être accueilli au Centre de Loisirs

Inscription obligatoire **avant le 15 avril 2017**
sur le portail « famille » : www.othis.fr
ou à l'accueil de la Mairie

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Date de naissance : --/--/--

Merci de votre compréhension

LA MUNICIPALITE



Service
Enfance-Jeunesse

JOURNEE DU 26 MAI 2017

Votre enfant pourra être accueilli au Centre de Loisirs

Inscription obligatoire **avant le 15 avril 2017**
sur le portail « famille » : www.othis.fr
ou à l'accueil de la Mairie

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Date de naissance : --/--/--

Merci de votre compréhension

LA MUNICIPALITE



Service
Enfance-Jeunesse

JOURNEE DU 26 MAI 2017

Votre enfant pourra être accueilli au Centre de Loisirs

Inscription obligatoire **avant le 15 avril 2017**
sur le portail « famille » : www.othis.fr
ou à l'accueil de la Mairie

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Date de naissance : --/--/--

Merci de votre compréhension

LA MUNICIPALITE



Service
Enfance-Jeunesse

JOURNEE DU 26 MAI 2017

Votre enfant pourra être accueilli au Centre de Loisirs

Inscription obligatoire **avant le 15 avril 2017**
sur le portail « famille » : www.othis.fr
ou à l'accueil de la Mairie

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Date de naissance : --/--/--

Merci de votre compréhension

LA MUNICIPALITE



Service
Enfance-Jeunesse

JOURNEE DU 26 MAI 2017

Votre enfant pourra être accueilli au Centre de Loisirs

Inscription obligatoire **avant le 15 avril 2017**
sur le portail « famille » : www.othis.fr
ou à l'accueil de la Mairie

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Date de naissance : --/--/--

Merci de votre compréhension

LA MUNICIPALITE



Service
Enfance-Jeunesse

JOURNEE DU 26 MAI 2017

Votre enfant pourra être accueilli au Centre de Loisirs

Inscription obligatoire **avant le 15 avril 2017**
sur le portail « famille » : www.othis.fr
ou à l'accueil de la Mairie

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Date de naissance : --/--/--

Merci de votre compréhension

LA MUNICIPALITE